Commune de Hamois

Rapport annuel Développement Rural 2017

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

Partie I : Situation générale de l'opération

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

Le PCDR de Hamois a été approuvé par le Gouvernement wallon le 16 février 2016. 2017 est donc la deuxième année de mise en œuvre des projets. Outre la première convention relative à la création d'une liaison douce reliant Hamois et Achet, et une deuxième, à savoir l'aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité au cœur du village d'Emptinne, plusieurs projets ont été initiés, avec le soutien de la Commission Locale de Développement Rural et la Fondation Rurale de Wallonie.

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 1	3	Création de places d'accueil pour la petite enfance (locaux pour co-accueillantes conventionnées)	Barrière d'Hubinne à Hamois : Auteur de projet: 23.413€ Travaux: 274.323€ Local Sainte Bérégise à Emptinne (2016) : 70.000€	Province de Namur Fabrique d'église d'Emptinne

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
Lot 2	18	Aménagement du centre de village à Schaltin	A définir ultérieurement	1. Département espaces verts (SPW) 60% 2. Contrat rivière du Bocq 3. Petit patrimoine populaire Wallon 4. Semaine de l'arbre 5. Infrasport	Mise en place d'un comité d'accompagnement villageois – 1ère réunion prévue le 18 avril à 19h30
Lot 1	1	Sécurisation des points noirs en matière de sécurité routière	1. Rue Saint Pierre : 513.872,93€ TVAC 2. Chaussée de Namur : 390.295 € TVAC	SPW - SPGE	1. Rue Saint Pierre à Hamois : Travaux en cours 2. Chaussée de Namur à Natoye : Travaux en cours
Lot 2	17	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Natoye (La Grette)	A définir ultérieurement		Une étude du projet a commencé avec l'aide technique (60h) de la Province de Namur.
Lot 2	16	Coordination des actions et renforcement des moyens en matière de protection et de valorisation du patrimoine local		1. Petit patrimoine insolite	Dans le cadre de l'appel à projets « Petit Patrimoine Insolite », la Commune a introduit un dossier pour les abreuvoirs et lavoirs de

					Mohiville (recoupement avec la fiche 2.22)
Lot 1	13	Mise en place d'une plateforme inter-services	0€		5 groupes de travail seront mis en place au sein de l'Administration Communale
Lot 2	15	Amélioration des infrastructures des écoles de Natoye et de Hamois	1. Natoye : 911.323,55 € 2. Ecole de Hamois : (achat du bâtiment ; 220.500 €)	FWB	1. Ecole de Natoye : l'avant-projet a été approuvé et le permis d'urbanisme sera introduit courant avril par les architectes. 2. Ecole de Hamois : le bâtiment de police a été acquis par la Commune. Un auteur de projet devra être désigné pour les transformations en bâtiment scolaire.
Lot 1	6	Politique communale de l'environnement	61.130,20 €		Mise en place de panneaux photovoltaïques sur les écoles
Lot 1	7	Création d'un réseau de liaisons de mode doux entre les villages : Phase 1 : Liaison Hamois-Achet Première convention Développement Rural	Convention réalisation : 763.654,89 €	DR	Stade approbation par le Ministre
Lot 1	11	Actions de soutien à l'économie locale	1.500€	Commune	Une action de promotion du commerce local a été menée pour les fêtes de fin d'année. Décorations communes des commerces, promotion et distribution de

					bons de réduction.
Lot 1	10	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité au cœur du village d'Emptinne Deuxième convention Développement Rural	931.348,85 €	DR	Procédure de désignation d'un auteur de projet en cours (attribution avril 2018)
Lot 1	2	Problématique du vieillissement des aînés par la mise en place de services adaptés			En 2016, des magnets ont étés réalisés. En 2017 (projet encore en cours) un répertoire des services à destination des ainées a été mis en place.
Lot 3	29	Hamois commune verte et fleurie			Organisation d'un concours « façades fleuries »

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
Lot 1	9	Élaboration et mise en œuvre d'un outil d'aménagement du territoire dans le but de préserver les paysages ruraux	30.250 € TVAC	Aucun	2018
Lot 2	14	Esplanade des Quatre Vents : Aménagements de logements intergénérationnels et services liés	Non budgété		2020-2023
Lot 2	19	Rénovation des équipements récréatifs dans tous les villages	Non budgété		2020-2023
Lot 2	20	Création d'une micro-zone d'activités économiques à la Gozée à Natoye	Non budgété		2020-2023
Lot 2	21	Aménagement/accessibilité/extension du bâtiment de l'OCTC	Non budgété		2020-2023
Lot 2	22	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Scoville, Mohiville et Scy	Non budgété		2020-2023
Lot 2	23	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Achet	Non budgété		2020-2023
Lot 3	24	Développement d'une politique d'intégration de la cité Vivaise à Emptinne	Non budgété		2024-2026
Lot 3	25	Valorisation du centre de Hamois : Hubinne Phase 2 : Agrandissement des infrastructures sportives et récréatives	Non budgété		2024-2026
Lot 3	26	Accompagnement des producteurs/agriculteurs dans la diversification et la promotion de leurs activités	Non budgété		2024-2026
Lot 3	27	Élaboration d'une charte de la vie rurale pour les nouveaux habitants	Non budgété		2024-2026
Lot 3	28	Mise en valeur du Petit Patrimoine Populaire wallon (étude et réalisations)	Non budgété		2024-2026
Lot 3	29	Hamois "commune verte et fleurie" - actions d'embellissement et de préservation du maillage écologique	Non budgété		2024-2026
Lot 3	30	Création et promotion d'un atelier rural et d'un hall relais	Non budgété		2024-2026
Lot 3	31	Renforcement des services communaux à la population et	Non budgété		2024-2026

		adaptation du site communal d'Emptinne			
Lot 3	32	Mise en place de mesures de promotion de la commune	Non budgété		2024-2026
Lot 3	33	Promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication	Non budgété		2024-2026
Lot 3	34	Création d'un centre de travail partagé (espace coworking) à Emptinne (ZAE de Ciney-Hamois)	Non budgété		2024-2026
Lot 3	35	Création d'une liaison communale et trans-communale de voie lente	Non budgété		2024-2026
Lot 3	36	Développement de logements intergénérationnels	Non budgété		2019

4. 4. Tableau des projets abandonnés

Aucun projet abandonné

5. Tableau des initiatives nouvelles

Aucune nouvelle initiative à ce stade

Partie II : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

Actuellement, 2 projets sont en cours de travaux ; la Rue Saint Pierre à Hamois et la Chaussée de Namur à Natoye ; correspondant à 2 points noirs en matière de sécurité routière (Lot 1 – fiche 1)

Par contre, une convention-faisabilité a été signée par le Ministre le 2 décembre 2016 pour un montant de 24.585,20 €. Cette convention concerne la fiche-projet n°7 « Création d'une liaison douce entre Hamois et Achet ». L'auteur de projet, l'INASEP, a été désigné le 27 juin 2016. La convention réalisation est à la signature du Ministre.

PARTIE III : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

Aucun projet à ce stade de l'ODR

PARTIE IV : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

<table>
<tr><td>Année de l'installation de la CLDR</td><td>Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur</td><td>Dernière date de la modification de composition de la CLDR</td><td>Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur</td></tr>
<tr><td>2013</td><td>2013</td><td>Aucune</td><td>Aucune</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Date des réunions durant l'année écoulée</td><td>30 mai 2016</td><td rowspan="2">Nombre de présents</td><td>18</td></tr>
<tr><td>20 octobre 2016</td><td>15</td></tr>
<tr><td colspan="4">Réflexion sur l'opération de développement rural</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="3">L'année 2016 est une importante pour le DR à Hamois puisque le PCDR a été approuvé par le Gouvernement wallon le 16 février et qu'une première convention relative à la création d'une liaison douce entre Hamois et Achet a été signée par le ministre début décembre. C'est aussi en 2016 qu'une plateforme interservices a vu le jour au sein des services de l'administration communale.

La CLDR s'est réunie à 2 reprises pour :

RECEVOIR DES INFORMATIONS
• L'état d'avancement de la première demande de convention : fiche-projet I.7 : liaison Hamois-Achet : résultats de la réunion de demande de convention, désignation de l'INASEP comme auteur de projet, timing, étapes de la participation citoyenne, …
• Le point sur l'état d'avancement des fiches-projets du PCDR et d'autres projets communaux
• Les débuts de la plate-forme interservices à l'administration communale

REMETTRE DES AVIS
• Retour du PCDR à la population : La mise en œuvre d'un site internet consacré aux projets du PCDR – présentation de la structure et recueils d'avis
• La mobilisation de la CLDR : le point sur la fréquentation des réunions et les suites à envisager.
• La programmation du travail de la CLDR en 2017 : préparation.

METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS
• La mise en œuvre d'un répertoire de services à destination des aînés (fiche-projet I.2)
• La mise en œuvre d'actions de promotion du commerce local (fiche-projet I.11)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Propositions de projets à entreprendre</td></tr>
</table>

Numéro fiche-projet	36
Intitulé du projet	Développement de logements intergénérationnels
Priorité du projet	Lot 3
Calendrier d'exécution	En 2016, la commune a acquis les anciens bâtiments de la poste rue d'Achet à Hamois. L'opportunité d'y placer des logements intergénérationnels est grande. Le projet fera l'objet de réflexions en CLDR. Il pourrait dès lors remonter en lot 1.
Numéro fiche-projet	10
Intitulé du projet	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité au cœur du village d'Emptinne
Priorité du projet	Lot 1
Calendrier d'exécution	2017. Tout un travail de réflexion sera réalisé, en lien avec le personnel communal.
Numéro fiche-projet	14
Intitulé du projet	Esplanade des Quatre vents : Aménagements de logements intergénérationnels et services liés.
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	2017. Tout un travail de réflexion sera réalisé, en vue de préparer une actualisation de la fiche-projet.

PARTIE V : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	Lot 1	Projet n°10 : Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité au cœur du village d'Emptinne	931.348,85€	Développement Rural	60% jusque 500.000 € 50% au delà
Année rapport annuel + 2 ans	Lot 3 actuellement	Projet n°36 : Développement de logements intergénérationnels	A définir	Développement Rural	80%
Année rapport annuel + 3 ans	Lot 2 actuellement	Projet n°14 : Esplanade des Quatre Vents : Aménagements de logements intergénérationnels et services liés	A définir	Développement Rural	80% jusque 500.000 € 50% au delà

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

<table>
<tr><th>Année de l'installation de la CLDR</th><th>Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur</th><th>Dernière date de la modification de composition de la CLDR</th><th>Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur</th></tr>
<tr><td>2013</td><td>2013</td><td>27 mars 2017</td><td>Aucune modification depuis son approbation le 16/07/2013</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Date des réunions durant l'année écoulée</td><td>13 mars 2017</td><td rowspan="5">Nombre de présents et excusés</td><td>10 présents + CCATM, 2 excusés</td></tr>
<tr><td>27 avril 2017</td><td>17 présents, 3 excusés</td></tr>
<tr><td>13 juin 2017</td><td>13 présents, 4 excusés</td></tr>
<tr><td>23 septembre 2017 (visite de terrain)</td><td>11 présents</td></tr>
<tr><td>16 novembre 2017</td><td>13 présents, 11 excusés</td></tr>
<tr><td colspan="4"><u>Réflexion sur l'opération de développement rural</u>

En 2017, la mise en œuvre du PCDR de Hamois a pris son rythme de croisière avec déjà de belles avancées dans la mise en œuvre des projets du lot 1. La CLDR s'est ainsi réunie à 5 reprises pour :

RECEVOIR DES INFORMATIONS/SE FORMER

• L'état d'avancement de la première demande de convention : fiche-projet I.7 : liaison Hamois-Achet : étude, contraintes techniques, avis officiels, timing, présentation de l'avant-projet…
• Le point sur l'état d'avancement des fiches-projets du PCDR et d'autres projets communaux : par exemple travaux de sécurité routière à Hamois et Natoye dans le cadre de la fiche 1, inauguration de locaux de co-accueil dans le cadre de la fiche 3, salon des aînés nouveaux dans le cadre de la fiche 2, travaux d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments dans le cadre de la fiche 6, création d'une journée bien-être dans le cadre des fiches 2 et 12, …
• Les réflexions de la plate-forme interservices à l'administration communale
• Les différentes formes de logement public possibles en milieu rural (tremplins, intergénérationnels, kangourous, partagés, …)
• L'étude de la Province de Namur consacrée au centre du village de Schaltin</td></tr>
</table>

REMETTRE DES AVIS

- L'avant-projet fiche-projet 1.7 : liaison Hamois-Achet a été approuvé par la CLDR
- La programmation de la fiche-projet 1.8 Valorisation du centre de Hamois : Hubinne Phase 1 : Aménagement d'un espace de convivialité et de rencontre
- L'étude de la Province de Namur sur le centre de Schaltin et la programmation des suites
- Débriefing de la visite de logements et remise d'avis sur ce qui est souhaitable pour Hamois

SE FAIRE CONNAITRE

- Mise en place d'un site internet consacré au PCDR : pcdr-hamois.info

VISITER DES PROJETS

- Visite de différents types de logements dans les communes d'Incourt et Beauvechain + rencontre et échange avec les Bourgmestres de ces communes

SUIVRE LA MISE EN PLACE DE PROJETS HORS CONVENTIONS DR

- L'action « fête de fin d'année des commerçants »
- Les premières actions de la plateforme interservices

Propositions de projets pour 2018

Les projets suivants seront poursuivis :

- La mise en œuvre de la liaison douce Hamois-Achet
- Le suivi de la plateforme interservices
- Les actions de promotion du commerce local
- La mise en œuvre d'une troisième journée des associations

Les projets suivants seront initiés :

Numéro fiche-projet	36
Intitulé du projet	**Développement de logements intergénérationnels**
Priorité du projet	Lot 3
Calendrier d'exécution	En 2016, la commune a acquis les anciens bâtiments de la poste rue d'Achet à Hamois. L'opportunité d'y placer des logements intergénérationnels est grande. Le projet fera l'objet de réflexions en CLDR. Il pourrait dès lors être activé en 2018.
Numéro fiche-projet	10
Intitulé du projet	**Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité au cœur du village d'Emptinne**
Priorité du projet	Lot 1
Calendrier d'exécution	2018. Tout un travail de réflexion sera réalisé, en lien avec le personnel communal et les habitants du village, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention-faisabilité.
Numéro fiche-projet	14
Intitulé du projet	**Esplanade des Quatre vents : Aménagements de logements intergénérationnels et services liés.**
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	2018. Tout un travail de réflexion sera réalisé, en vue de préparer une actualisation de la fiche-projet.

Les comptes rendus des réunions figurent en annexe.

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

RAPPORT ANNUEL

Annexes à la partie 4

Hamois - **O**pération de **D**éveloppement **R**ural/ Agenda 21 local

Réunion de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
Le 27 avril 2017

Membres présents :
Mmes et Ms WARZÉE CAVERENNE V., ROLAND P-H., JADOT L., EECHAUTE D., BALLEUX S., DEGOTTE J-P., CELLIER G., GAUTHIER J., BOUILLOT P., CARTON A., DEWEER D., SMETS B., BERTRAND C., RÉSIBOIS J., FRIPPIAT W., BESONHEZ Q., ALHADEFF S.

Agent-relais communal :
Romain PECHEUR

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :
Mélanie LOUVIAUX et Denis DEFAYS

Excusés
WATTERMAN A., BAUDOIN Ch., GOETYNCK D., GROTZ A-L.

1. Rapport annuel DR

Comme exigé par les dispositions légales, la Commune a transmis, fin mars, le rapport annuel lié au Développement Rural. Ce rapport, comportant notamment un compte-rendu des activités de la CLDR, a été envoyé au Ministre Collin, à la DGO3 ansi qu'à la CRAT.

2. Recomposition de la CLDR - Accueil des nouveaux membres

Suite à l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon en 2016, un bilan des présences en CLDR a été réalisé et chaque membre a été invité à se positionner sur sa volonté de poursuivre ou non le travail en Commission. Plusieurs démissions ont été enregistrées. Un appel à candidatures a donc été relancé.

6 candidatures ont été présentées et approuvées par le Conseil communal le 27 mars dernier.

Bienvenue donc à Joëlle RÉSIBOIS, Bruno SMETS, Cédric BERTRAND, Geoffrey BELPAIRE, Wivine FRIPPIAT et Quentin BESONHEZ.

La nouvelle composition de la CLDR :

			EFFECTFS	SUPPLEANTS
1	Part politique	Présidente et Vice-Président	Valérie CAVERENNE	Pierre-Henri ROLAND
2	Part politique	Majorité - Ensemble	Serge ALHADEFF	Anne-Laure GROTZ
3	Part politique	Opposition - ECOLO	Anne NIGOT	Alan WATTERMAN
4	Parti politique	Majorité - Ensemble	Luc JADOT	
5	Citoyens	Indépendants (PME, agriculture, ...)	Vincent MONJOIE	Quentin BESONHEZ
6	Citoyens	Tourisme	Cédric BERTRAND	Yves WATTERMAN
7	Citoyens	Education	Wivine FRIPPIAT	Philippe GONDRY
8	Citoyens	Jeunesse et enfance	Sophie BOUCHAT	Chantal BAUDOIN
9	Citoyens	Aînés	Bruno SMETS	Pierre BOUILLOT
10	Citoyens	Familles	Delphine GOETYNCK	Joëlle RESIBOIS
11	Citoyens	Vie associative	Jonathan GAUTHIER	Geoffrey BELPAIRE
12	Citoyens	Vie sportive	Didier DEWEER	Auguste CARTON
13	Citoyens	Action culturelle	Gilbert CELLIER	
14	Citoyens	Environnement et Développement Durable	Thierry DESCHAMPS	Gaëtan DUFEY
15	Citoyens	Patrimoine	Séverine BALLEUX	Jean-Paul DEGOTTE
16	Citoyens	Dynamiques villageoises	François GERARD	Daniel EECHAUTE

3. Projet 1.7 liaison douce Hamois-Achet : approbation avant-projet

L'avant-projet réalisé par l'INASEP a été présenté aux habitants d'Achet et Hamois le 17 mars et aux membres de la CLDR et de la CCATM le 21 mars dernier.

Une série de questions/observations et/ou remarques ont été soulevées par les participants.

Le power point présenté en annexe 1 de ce compte-rendu fait le point, zone par zone, sur l'ensemble de ces éléments et sur les réponses qui y ont été apportées. En annexe 2 figure le courrier synthétisant les avis de la Police et du SPW transmis à la Commune le 24 mars 2017.

Sur base de cette présentation, la CLDR approuve l'avant-projet de liaison douce entre Hamois et Achet.

Deux points d'attention importants toutefois :

- La CLDR tient à attirer l'attention de la Commune, de l'auteur de projet et des autorités compétentes (Police et SPW-DGO1) sur la dangerosité de la traversée face au manège. Les solutions proposées à l'heure actuelle lui semblent minimalistes et totalement sous-estimées. Il semble essentiel que dès que la liaison douce sera réalisée, des comptages et des analyses de trafic soient réalisés pour objectiver la situation et envisager, au besoin, un dispositif ralentisseur.

- La CLDR attire également l'attention de la Commune sur le fait que les riverains qui en avaient fait la demande n'ont pas été recontactés par l'INASEP.

4. Projet 2.14 « Esplanade des Quatre Vents : Aménagements de logements intergénérationnels et services liés »

Pour rappel, cette fiche-projet, jugée prioritaire par la CLDR, avait pourtant été placée en lot 2 car un projet de cette envergure nécessite un important travail de réflexion et de préparation.

A la demande du Collège communal, la FRW a présenté quelques éléments théoriques et des exemples de projets venus d'ailleurs afin d'élargir les champs de vision et de prendre du recul par rapport à un projet local qui constitue un véritable enjeu.

Le Powerpoint de la présentation se trouve en annexe 2.

Monsieur Deweer attire l'attention sur une expérience complémentaire intéressante à Machelen : le Rusthuis « Parkhof » : des maisons individuelles conçues et adaptées aux seniors, dans un parc arboré, reliées à une maison de repos se trouvant à proximité.

Une fois que la direction générale dans laquelle la Commune souhaite aller pour ce projet sera définie, la FRW peut organiser des visites de terrain à destination de la CLDR et de la CCATM. Ces visites permettent non seulement de mieux visualiser des projets mais aussi de rencontrer les différents acteurs de ces projets (opérateurs, mandataires, acteurs professionnels, habitants, membres de CLDR, …) et d'entendre leurs points de vue sur les réussites et points d'amélioration.

5. Projet 1.10 « Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité au cœur du village d'Emptinne »

Le projet consiste en un aménagement global du cœur de village d'Emptinne. L'objectif est de transformer cet espace en un lieu polyvalent de rencontre et de convivialité, tout en y maintenant ses fonctions essentielles de parking et d'accès à l'administration communale.



Comme prévu dans la programmation 2017, la CLDR confirme son approbation pour l'introduction d'une convention relative à ce projet d'aménagement.

6. Projet 3.36 « Développement de logements intergénérationnels »

Suite au rachat des bâtiments de la poste (rue d'Achet à Hamois) par la Commune, une opportunité se présente d'y réaliser des logements intergénérationnels. La localisation à proximité des services, de la liaison douce vers Achet et d'autres logements de ce type est idéale.

C'est pourquoi, la CLDR marque son accord pour le passage de ce projet du lot 3 vers le lot 1, ce qui permettra d'entamer une réflexion plus avancée et d'introduire, à moyen terme, une demande de subsides.

7. Le point sur l'état d'avancement des projets communaux

Faute de temps, ce point est reporté à la prochaine réunion.

MERCI POUR VOTRE TRAVAIL ET VOTRE INVESTISSEMENT

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter la FRW : Denis Defays (d.defays@frw.be – 083/66.07.70) ou Mélanie Louviaux (m.louviaux@frw.be – 083/66.07.70).

Hamois - **O**pération de **D**éveloppement **R**ural/ Agenda 21 local

Réunion de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
Le 13 juin 2017

Membres présents :
Mmes et Ms Warzée Caverenne V., Roland P-H., Jadot L., Eechaute D., Degotte J-P., Smets B., Bertrand C., Résibois J., Frippiat W., Descamps Th., Bouchat S., Baudoin Ch. et Gondry Ph.

Agent-relais communal :
R. Pecheur

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :
M. Louviaux et D. Defays

Excusés
Grotz A-L., Balleux S., Gauthier J., Bouillot P.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 27 avril 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, sans remarque.

2. Aménagement du centre de Hamois : Hubinne phase 1

Dès 2008, l'ensemble de cette zone a fait l'objet d'une étude globale réalisée par Etienne Cellier.

Le projet, repris dans la fiche-projet du PCDR et placé en lot 1, consiste à aménager plusieurs espaces au cœur du site d'Hubinne, espaces en liaison directe avec le centre du village de Hamois. Les aménagements à réaliser concernent trois zones spécifiques :



- Zone 1 : Les abords extérieurs du futur point Tourisme le long du Ravel. Y sont prévus : un espace détente, un parking vélo, des tables et des bancs, une borne de recharge de vélos électriques, …
- Zone 2 : La rénovation de la plaine de jeux ·
- Zone 3 : L'aménagement et la sécurisation de l'espace parking (revêtement perméable) dans un cadre verdoyant et convivial. Et l'aménagement de l'espace communal jouxtant le parking en espace de détente (arbres, bancs, table, espace barbecue, fontaine, mare, ...) et de liaison douce entre Hubinne, les commerces de Hamois, l'école, les clubs sportifs, ...

Le dossier de demande de subsides, introduit dans le cadre du PWDR 2014-2020, n'a pas été accepté.

La Commune souhaite donc activer ce dossier dans les prochaines années en faisant appel à différentes sources de subsides régionaux. Un phasage du dossier semble donc nécessaire pour y parvenir.

Avis de la CLDR sur le phasage :

Deux visions se dégagent des discussions :

Option 1 : Accorder la priorité à l'aménagement des abords du nouveau point tourisme. Il s'agit en effet d'une carte de visite pour la commune vis-à-vis des visiteurs qui se rendront au point tourisme. Ces aménagements permettront de « garder » les visiteurs à Hamois, avec des retombées économiques locales supplémentaires.

Option 2 : Accorder la priorité à l'aménagement du parking, ce qui correspond au besoin le plus important pour les habitants de la commune. Le parking est effectivement utilisé au quotidien pour l'école et sa sortie présente quelques dangers (haie trop haute notamment).

Dans les deux cas, la plaine de jeux semble moins prioritaire, même si l'intérêt de sa rénovation/modernisation est réel tant du point de vue touristique et que de point de vue des besoins de la population également.

Remarques d'ordre général :

- Le skate-park sera probablement déplacé ailleurs car, sur le fond du parking, il n'a plus d'usage. Ce n'est plus vraiment dans l'air du temps.
- Il semble important de préserver la partie arborée sur la zone 3 et plus précisément les plantations réalisées il y a quelques années, notamment certaines essences d'Ardèche,

plantées dans le cadre du jumelage. Bien plus qu'un parking, il s'agit d'un petit poumon vert utile à préserver et valoriser au centre d'Hamois.

- Sur l'ensemble du site, une bonne signalisation des parkings et des infrastructures devra être envisagée.
- Il faudra veiller à une bonne cohabitation des différentes fonctions le week-end : football, tennis, tourisme, …
- Au niveau des mobilhomes, l'idée est de les rediriger vers le château Saint-Roch à Ciney où des aires de stationnement leur sont spécifiquement dédicacées avec tous les équipements sanitaires nécessaires. L'emplacement a été choisi sur base d'une réflexion globale menée par la Maison du Tourisme.

3. Aménagement global du cœur de village de Schaltin

Dans le cadre du partenariat Commune-Province, une étude d'aménagement global (60h) du centre de village de Schaltin a été réalisée. Elle est présentée en séance par Mme Ancion du Service du Patrimoine culturel de la Province de Namur. La présentation se trouve en annexe à ce compte-rendu.

Ce dossier constitue un fil rouge d'aménagement mais il n'y a pas de délais de réalisation très précis. Le prochain dossier Infrasports (aménagement d'une aire multisports) concernera Schaltin et pour le reste des aménagements, la Commune avancera en fonction des opportunités de subsides et des appels à projets.

Remarques et réactions de la CLDR :

- Sachant que Frisée compte désormais plus d'habitants que Schaltin, ce projet sera-t-il bien perçu à Frisée ? Il semble que oui. Les dualités entre Frisée et Schaltin n'existent plus. Frisée dispose des infrastructures sportives (terrain de foot et plaine de jeux) et Schaltin des infrastructures associatives. Le projet se justifie tout à fait puisque les jeunes (notamment le Patro) sont actifs dans le centre du village. C'est aussi là que se trouvent l'école communale, l'Institut, le commerce local, l'église, la maison de village, … Le patrimoine du centre du village est à valoriser. Le choix de travailler sur le centre du village (le stade Saint-Remacle) se justifie par l'existant.
- La CLDR attire l'attention sur la nécessité de consulter les habitants.
- Le fait de placer un logement dans le presbytère, au milieu d'une zone collective est interpellant. Cela mérite d'être bien réfléchi pour permettre une bonne cohabitation entre les différentes fonctions.
- Quid de l'idée d'un musée permanent ? L'idée n'est pas totalement abandonnée mais, à ce stade, sans solution d'animation et de gestion, il est impossible d'aller plus loin. La Commune reste cependant ouverte à toute initiative.
- Quid de la désacralisation de l'église ? Il faut savoir que la désacralisation n'est pas nécessaire pour permettre un usage culturel. Des initiatives sont d'ores et déjà possibles.

4. Le point sur l'état d'avancement des conventions DR

Une double réunion est prévue avec l'administration régionale (DGO3) le 27 juin. Elle concernera tout d'abord la présentation de l'avant-projet de liaison douce Hamois-Achet et ensuite l'introduction d'une nouvelle demande de convention pour l'aménagement du centre d'Emptinne.

5. L'état d'avancement des projets communaux

Les travaux de la chaussée de Namur à Natoye

Le début de chantier a été reporté en raison de retards liés à la dépollution des terres. Un nouveau décret régional impose désormais de dépolluer toutes les terres qui sont évacuées. Ces travaux ont engendré un surcoût de 110.000 € à charge communale. Le début du chantier est désormais programmé pour début octobre.

Les travaux de la rue Saint-Pierre à Hamois

Ces travaux de voirie intègrent une dimension de mobilité douce puisqu'ils permettront de sécuriser l'accès aux commerces depuis la chaussée de Liège via une traversée à l'entrée de la rue Saint-Pierre.

Le répertoire de services à destination des Aînés

Distribué dans la « Gazette du Mayeur » de janvier, il sera actualisé et réédité dans la Gazette chaque année au mois de janvier.

Le placement de panneaux photovoltaïques sur les écoles

80.000 € d'investissements ont été réalisés.

La plateforme interservices au sein de l'administration communale

Suite au diagnostic réalisé via une rencontre avec chaque service, la plateforme se réunira dès septembre à raison de 3 ou 4 fois l'an. Elle regroupera tous les services, le Collège et le Directeur Général avec pour objectif l'amélioration de la transversalité et de la communication.

Une attention particulière sera également donnée au Développement Durable par la mise en place d'actions quotidiennes de réduction des consommations et de bon usage des ressources.

Extension de l'école de Natoye

La commune a reçu un accord de principe pour la construction d'un nouveau bâtiment pour un montant de 800.000 €. Celui-ci regroupera une salle polyvalente, 2 classes maternelles et 3 classes primaires, ce qui permettra de fusionner les deux sites de l'école. Le bâtiment de la place de la Grette sera donc fermé.

Ecole de Hamois

Outre la nouvelle classe de la barrière d'Hubinne la commune a acheté le bâtiment de la Police qui sera affecté à l'école. 60% de subsides ont été obtenus mais ce pourcentage pourrait être revu à la hausse car Hamois se situe en zone de forte densité démographique.

Pour information, la Police occupera des bureaux à Emptinne avec un agent de proximité supplémentaire.

6. Le site internet consacré au PCDR - évolution

Il est désormais possible d'accéder aux projets par une navigation thématique.



Rappel de l'adresse : www.pcdr-hamois.info

7. L'organisation d'une visite de logements intergénérationnels

Un doodle sera lancé pour organiser une visite de logements intergénérationnels à Incourt et Beauvechain un samedi matin début juillet ou courant du mois de septembre. Entre temps la date retenue pour la visite est le samedi 23 septembre. En fonction des places restantes dans le car, le CCCA sera convié à accompagner la CLDR.

MERCI POUR VOTRE TRAVAIL ET VOTRE INVESTISSEMENT /

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter la FRW : Denis Defays (d.defays@frw.be – 083/66.07.70) ou Mélanie Louviaux (m.louviaux@frw.be – 083/66.07.70).

Bonnes vacances à tous

Hamois - **O**pération de **D**éveloppement **R**ural/ Agenda 21 local

Réunion de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
Le 16 novembre 2017

Membres présents :
Mmes et Ms Warzée Caverenne V., Roland P-H., Jadot L., Deweer D., Cellier G., Besonhez Q., Degotte J-P., Bertrand C., Balleux S., Frippiat W., Descamps Th., Baudoin Ch. et Gondry Ph.

Agent-relais communal :
Pecheur R.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :
Defays D.

Excusés
Grotz A-L., Gauthier J., Bouillot P., Smets B., Bouchat S., Watterman Y., Watterman A., Résibois J., Gerard F., Carton A., Alhadeff S.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 juin 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, sans remarque.

2. L'état d'avancement des conventions en Développement Rural

Le plein de bonnes nouvelles…

2.1 Fiche-projet 1.7 : liaison douce Hamois-Achet

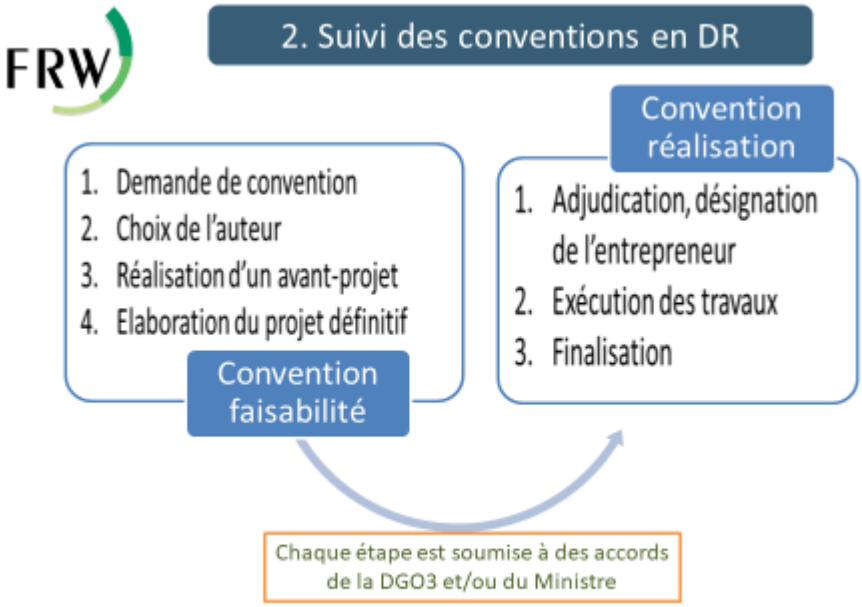
L'avant-projet définitif a été présenté à la DGO1 et à la DGO3 le 27 juin 2017. Aucune modification n'a été demandée. **L'avant-projet a donc été officiellement approuvé le 4 septembre**. L'INASEP, auteur de projet, a finalisé le cahier spécial des charges. Il est actuellement en relecture à l'administration régionale. Le stade projet est donc déjà en bonne voie de finalisation.

2.2 Fiche-projet 1.10 : Le cœur de village d'Emptinne

Le 27 juin, une réunion de demande de convention a été organisée avec la DGO3. Le projet a été jugé cohérent. **Le 13 septembre, la Commune a donc reçu un accord de principe du Ministre et, dans la foulée, un projet de convention faisabilité qui a été approuvé par le Collège communal le 9 octobre et par le Conseil communal le 6 novembre**. La Convention devrait être signée par le Gouvernement wallon avant la fin de l'année. La Commune pourra ensuite désigner un auteur de projet.

Durant l'été, l'équipe ATEPA (Assistance Territoire et Patrimoine) de la FRW a rédigé un document d'analyse du contexte en vue de compléter la fiche-projet présente dans le PCDR. Ce document est disponible en annexe de ce compte-rendu. Cette analyse comporte les atouts et faiblesses du site ainsi qu'une série d'enjeux à prendre en compte par l'auteur de projet.

Rappel des étapes de suivi d'un projet…



3. Le débriefing de la visite logement du 23 septembre

Le 23 septembre dernier, une dizaine de membres de la CLDR se sont rendus à Incourt et Beauvechain pour une visite et/ou présentation de logements de différents types : intergénérationnels, tremplins, kangourous, Tanguy, Abbeyfield, …

Tous les documents présentés lors de la visite sont disponibles sur l'intranet de la CLDR à l'adresse suivante : http://www.pcdr-hamois.info/intranet-cldr.html

Synthèse des éléments à retenir de ces différentes visites :

- ✓ La gestion communale des logements est importante pour permettre la continuité de l'esprit et des objectifs du projet.

- ✓ Possibilité pour un acteur public de combiner logements locatifs et logements acquisitifs (non subsidiables en développement rural), avec une dimension sociale → exemple : vente des parcelles de terrain à un prix intéressant + restitution d'une prime de 10% une fois le permis d'urbanisme accepté (selon des prescriptions fixées au préalable).

- ✓ Prévoir des logements locatifs adaptés pour accueillir des gardiennes conventionnées ONE (éventuellement en complément d'une crèche communale) permet de proposer un service de proximité utile aux nouveaux habitants.

- ✓ Importance de la consultation des riverains dans la construction d'un projet : prendre son temps en amont permet souvent d'en gagner en aval.

- ✓ Afin de limiter l'impact visuel d'un nouveau lotissement pour les riverains, il est notamment possible de prévoir des buttes végétalisées (à vérifier en fonction des prescriptions urbanistiques locales).

- ✓ En cas de logements locatifs avec des zones partagées (local, abris de jardin, jardin, passage, etc.), il est important de bien clarifier/réglementer l'utilisation et l'entretien de ces zones, afin de prévenir un maximum les conflits.

- ✓ Les locataires accordent en général une certaine importance au caractère privatif de leur jardin (clôtures, haies). Prévoir un abri de jardin peut être utile.

- ✓ La présence d'espaces de convivialité (plaine de jeux, placette, maison de village, etc.) à proximité apporte incontestablement un plus à ce type de projets.

- ✓ Par rapport aux craintes que peuvent avoir les riverains, il est important de « casser » l'image négative du logement social, et ce via des aménagements de qualité en termes architecturaux et urbanistiques.

- ✓ Dans le cas de logements intergénérationnels, des interactions entre les jeunes et les aînés sont à organiser car elles se font difficilement de manière spontanée.

- ✓ Dans les logements pour aînés, une seconde chambre est importante pour permettre l'accueil des petits-enfants.

- ✓ Pour l'aménagement des logements pour aînés, il est important de consulter les organismes spécialisés dans l'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite (Gamah, SPAF, etc.).

- ✓ En cas de superposition des logements « jeunes » et « aînés », accorder une attention particulière à l'insonorisation des « planchers ».

- ✓ La patience, la créativité et la persévérance sont de mise dans ce type de projets de grande envergure.

- ✓ Créer de l'animation, de l'activité sur le site est une démarche fondamentale.

- ✓ La mobilité est aussi un enjeu fondamental dans les projets de logement.
- ✓ La préservation de la nature sur le site envisagé doit aussi être prise en compte. L'exemple d'Incourt est assez exemplaire à ce niveau.
- ✓ Les réflexions énergétiques doivent aussi être envisagées.

4. L'action des commerçants aux fêtes de fin d'année

L'action « fêtes de fin d'année » des commerçants sera réitérée cette année sur les mêmes bases que l'an passé, à savoir décoration commune avec tapis rouges, guirlandes lumineuses et sapin mais aussi actions de promotions.

Un dépliant toutes-boîtes et des affichages seront réalisés par la commune, en apportant une attention particulière au visuel afin qu'il soit le plus efficace possible.

5. L'avancement des projets communaux

Les travaux de la chaussée de Namur à Natoye

Le début de chantier a été reporté en raison de retards liés à la dépollution des terres. Un nouveau décret régional impose désormais de dépolluer toutes les terres qui sont évacuées. Ces travaux ont engendré un surcoût conséquent à charge communale. Les travaux sont désormais en cours.

Les travaux de la rue Saint-Pierre à Hamois

Ces travaux de voirie intègrent une dimension de mobilité douce puisqu'ils permettront de sécuriser l'accès aux commerces depuis la chaussée de Liège via une traversée à l'entrée de la rue Saint-Pierre. Les travaux sont en cours également, après les mêmes soucis de dépollution de terres et de surcoûts.

Extension de l'école de Natoye

La commune a reçu un accord de principe pour la construction d'un nouveau bâtiment pour un montant de 800.000 €. Celui-ci regroupera une salle polyvalente, 2 classes maternelles et 3 classes primaires, ce qui permettra de fusionner les deux sites de l'école. Le bâtiment de la place de la Grette sera donc fermé. L'auteur de projet est occupé à consulter les utilisateurs.

La Journée des Aînés Nouveaux

Organisée à Ciney le 30 septembre 2017, cette journée avait pour but d'informer et d'échanger autour de la thématique des Aînés et de leur place dans la société.

La journée communale de l'environnement

Elle aura lieu dans le cadre de la journée de l'arbre, le 25 novembre prochain. Stands d'information, conférence, ateliers, exposition, distribution de plants, … constituent le programme de cette journée.

La journée du bien-être

Une journée consacrée à la question du bien-être aura lieu le 25 février prochain au Hall Omnisports de Natoye. Il s'agit d'une organisation de la Régie Communale des Sports.

Différents stands d'information seront présents t des démonstrations seront organisées : massages, gymnastique, danse, …

La barrière d'Hubinne

Le chantier de la partie droite (face au bâtiment) se termine. La Commune est en attente de la réception provisoire des travaux. Le point tourisme, une classe et un local pour co-accueillantes y trouveront leur place.

La partie gauche vient d'être acquise par la commune et sera également affectée à l'école. Pour information, la Police occupera des bureaux à Emptinne avec un agent de proximité supplémentaire.

La plaine de Schaltin

Suite à la réalisation d'une étude globale par la Province, une première phase sera prochainement initiée avec la création d'un comité d'accompagnement (avec associations du village) pour la création d'une plaine de jeux. Il faut aussi noter que le presbytère pourrait bénéficier de quelques aménagements pour être occupé par le Patro et la Jeunesse et que le potager pourrait faire l'objet d'un travail dans la foulée du projet de Rempache.

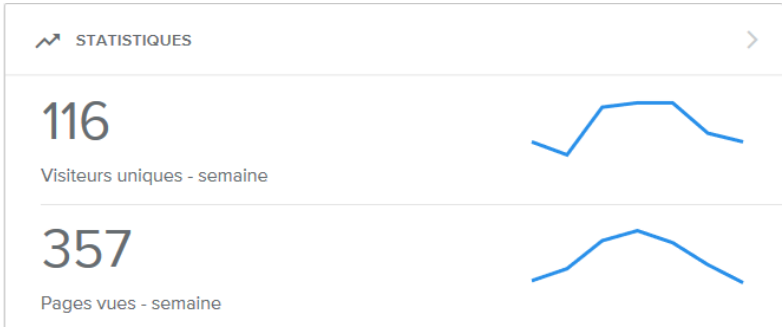
6. Le site internet consacré au PCDR - évolution

Rappel de l'adresse : www.pcdr-hamois.info

Le site internet a connu trois évolutions durant l'été :

1. Une actualisation importante des données
2. La création d'une carte de localisation des projets
3. La création d'une page « intranet » pour la CLDR

Au niveau de sa fréquentation, elle est plus que satisfaisante. On compte ainsi, à titre d'exemple, 116 visiteurs entre le 13 et le 20 novembre 2017 pour 357 pages vues.



Des statistiques qui démontrent toute l'utilité de cet outil de communication.

7. Divers

- ✓ Quid de la pollution à Achet ? L'origine n'a pas été détectée. Des mesures ont été prises pour limiter la pollution.

- ✓ Quid des obligations individuelles en matière d'épuration ? Dans les zones d'épuration individuelle, la Commune exige une mise en conformité pour les nouvelles constructions et lors de rénovations nécessitant un permis mais pas pour les autres habitants.

- ✓ Qui contacter au niveau communal en matière de pollution ? Il faut contacter le service urbanisme qui relayera vers la Police qui dispose d'un agent sanctionnateur ou vers le SPW.

- ✓ Quid du rétrécissement à la sortie de la N4 à Emptinne vers Ciney ? C'est dangereux. Il y a un effondrement en sous-sol. C'est temporaire.

MERCI POUR VOTRE TRAVAIL ET VOTRE INVESTISSEMENT

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter la FRW :
Denis Defays (d.defays@frw.be – 083/66.07.70)